

Volume 1, Issue 1

December 2023

ISSN: 2959-9407



SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Peleforo GON COULIBALY University

Côte d'Ivoire

www.revue-sinzang.net



SINZANG

**SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES**

Volume 1, Issue 01

DECEMBER 2023

ISSN : 2959-9407

Logotype Copyright© Affi Yacinthe N'GORAN

EDITORIAL

Among the Senufos from the north of Côte d'Ivoire, the sacred grove is called "Sinzang". The first of these would date from the time of the patriarch and leader of Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). It is the tutelary space of the initiatory institute of the secret society: the Poro. These sacred forests exist in all the villages of the region and are highly protected and managed. The proof is that in their midst, adolescents perform the rite of passage leading them to the age of maturity. The "Sinzang" is also the centre of intergenerational knowledge transmission. Thus, the teaching of ancestral knowledge, ontology and cosmogony- contributing to the future spiritual, moral and social formation of the Senufo elite-is associated with this pantheon.

In line with this pedagogical and academic logic, the SINZANG Journal aims to promote African and Western humanities in Literature, Language, Communication and Education Sciences. To do this, it is part of a process of promoting the reflections and studies conducted by Teachers-Researchers and Researchers for the sustainable development of society.

As distinctive signs of "Sinzang", Jacqueline DELANGE, in *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifies among others the huts, earth cones and statues (masks). The visual identity of this magazine presents two masks, one symbolizing ancestral knowledge and the other Western science. The two facing the entrance of a sacred hut express the encounter of diverse knowledge put at the service of humanity. *In fine*, they export to other horizons, hence the idea of huts in perspective.

SINZANG is a pluridisciplinary and biannual peer-reviewed scientific journal. It is published in English and French but also accepts work written in German and Spanish. Moreover, depending on the requests made at the discretion of its review committee, it may issue special thematic publications and conference proceedings.

CONTACTS

Postal Address: BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email: revuesinzang@gmail.com

Telephone: +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Website: www.revue-sinzang.net

EDITORIAL BOARD

Director of Publication: Daouda COULIBALY, Full Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Editor-in-Chief: Casimir KOMENAN, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

Computer Graphics and Dissemination: Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen,

Alassane OUATTARA University

Subeditors

Dr. Souleymane TUO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Drafting Board

Dr. Daouda COULIBALY, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, University of Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, University of Uyo, Nigeria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, Teacher Training School of Bertoua, Cameroon

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Jean Lorougnon GUEDE University, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

REVIEW COMMITTEE

Philippe Toh ZOROBİ, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Associate Professor, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Associate Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, University of Humanities of Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Associate Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Associate Professor, Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

SCIENTIFIC COMMITTEE

Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professor, Jean Moulin University, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professor, University of Yaoundé I, Cameroon
Fallou MBOW, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Mamadou DRAME, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Georis Bertin MADEBE, Professor, Omar Bongo University, Gabon
Alain SISSAO, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professor, University of Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Vamara KONE, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professor, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Chez les Sénoufos du nord de la Côte d'Ivoire, le bosquet sacré est communément appelé « Sinzang ». Les premiers du genre dateraient de l'époque du patriarche et chef de Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). C'est l'espace tutélaire de l'institut initiatique de la société secrète : le Poro. Lieux fortement protégés et aménagés à l'envi, ces forêts sacrées existent dans tous les villages de la région. La preuve en est qu'en leur sein, les adolescents effectuent le rite de passage les amenant à l'âge de la maturité. Le « Sinzang » est aussi le haut lieu de la transmission de la connaissance intergénérationnelle. Ainsi, l'enseignement du savoir ancestral, de l'ontologie et la cosmogonie-contribuant à la formation spirituelle, morale et sociale de l'élite Sénoufo de demain-est associé à ce panthéon.

S'inscrivant dans cette logique pédagogique et académique, la Revue SINZANG ambitionne de faire la promotion des humanités tant africaine qu'occidentale dans le domaine de la Littérature, des Sciences du Langage, de la Communication et de l'Éducation. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche de vulgarisation des réflexions et des études menées par les Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs pour le développement durable de la société.

Comme signes distinctifs du « Sinzang », Jacqueline DELANGE, dans *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifie entre autres les cases, les cônes en terre et les statues (masques). L'identité visuelle de cette revue présentant deux masques, l'un symbolisant le savoir ancestral et l'autre la science occidentale. Les deux se faisant face à l'entrée d'une case sacrée expriment la rencontre de connaissances diverses mis au service de l'humanité. In fine, elles s'exportent vers d'autres horizons ; d'où l'idée des cases en perspective.

SINZANG est une revue pluridisciplinaire à comité de lecture et scientifique. Elle est bilingue : éditée en anglais et en français. Mais elle accepte également les travaux écrits en allemand et en espagnol. C'est une revue semestrielle,

tenant deux parutions l'an. Au demeurant, elle peut procéder, selon les demandes ou les sollicitations formulées à l'appréciation de son comité de lecture, à des parutions spéciales thématiques et à la diffusion d'actes de colloque.

CONTACTS

Adresse Postale : BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email : revuesinzang@gmail.com

Téléphone : +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Site internet : www.revue-sinzang.net

COMITE ÉDITORIAL

Directeur de publication : Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en chef : Casimir KOMENAN, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Infographie et Diffusion : Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétariat de rédaction

Dr. Souleymane TUO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité de Rédaction

Dr. Daouda COULIBALY, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, Université de Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, Université d'Uyo, Nigéria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Le Patrice LE BI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Issiaka DOUMBIA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Siaka FOFANA, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité de Lecture

Philippe Toh ZOROBI, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Maître de Conférences, Ambrose Alli University, Nigeria

André KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

Mariame Hady WANE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Kandayinga Landry YAMEOGO, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo University, Burkina Faso

Zouakouan Stéphane BEUGRE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Eckra Lath TOPPE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Sati Dorcas DIOMANDE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Martin Armand SADIA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

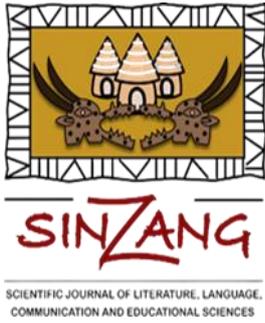
Comité Scientifique

Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professeur Titulaire, Université Jean Moulin, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I, Cameroun
Fallou MBOW, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Mamadou DRAME, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Georis Bertin MADEBE, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
Alain SISSAO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Vamara KONE, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professeur Titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIERES

- 1. A SOCIOLINGUISTIC STUDY OF BAOULE ANTHROPNYMS**
.....Ange Alex Kouassi NGUESSAN (Côte d'Ivoire) _ P.1-12
- 2. TOWARD THE USE OF NUMERAL QUALIFIERS IN YORUBA: DISCOURSE IN IFÁ CORPORA, IBEJÌ, PROVERBS, INCANTATIONS AND COUNTING SYSTEMS IN YORUBA**
.....Oluwole Tẹwogboye OKEWANDE (Nigeria) _P.13-35
- 3. LE GROUPE NOMINAL (GN) EN CONTEXTE DE COVID-19: DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES À LA CRÉATION LEXICALE**
.....Alain Blaise MBELLA NTOUBA (Cameroon) _P.36-49
- 4. EXPLORING SUPERVISION PRACTICES IN RIVE DROITE SCHOOL DISTRICT MADRASAS OF BAMAKO**
.....Adama COULIBALY and Sory Ibrahim KEITA (Mali) _P.50-66
- 5. LINGUISTIC CARVING OF SOCIAL POSITION**
.....Edmond OSSOKO (Cameroon) _P.67-79
- 6. THE COMMUNICATIONAL SUBTLETIES IN CONSTRUCTING SOCIAL AND BEHAVIOR CHANGE MESSAGES FOR THE INTEGRATION OF ISLAMIC SCHOOLS IN CÔTE D'IVOIRE.**
.....Vahama KAMAGATE and Wandja TUO (Côte d'Ivoire) _P.80-94
- 7. PATRIARCHY, DETERMINATION AND WOMEN'S SUBORDINATION: A REFLECTION ON WOMEN'S NEGOTIATION OF IDENTITY IN NGUGI WA THIONG'O'S COLONIAL NARRATIVES**
.....Kouakou Guillaume YAO and Alama OUATTARA (Côte d'Ivoire) _P.95-108
- 8. L'ENJEU DU DEICTIQUE « I » DANS LE JEU NARRATIF DANS QUELQUES ROMANS DE JACK LONDON**
.....Yao Markos KOUASSI and Gnanda Béatrice ANGHU (Côte d'Ivoire) _P.109-125
- 9. PROVERBE DANS LE CONTE AFRICAIN, UNE STRATEGIE ARGUMENTATIVE: LE CAS DE LES CONTES D'AHMADOU-KOUMBA DE BIRAGO DIOP**
.....Sévérin Kaménan KINIMO (Côte d'Ivoire) _P.126-133
- 10. DE LA BILATERALITE D'INCIDENCE ENTRE LES PARTIES DE LA LANGUE : APPORT ET SUPPORT SEMANTICO-SYNTAXIQUE ENTRE LE VERBE ET LE SN SUJET**
.....Martin Brice AKONO (Cameroon) _P.134-149
- 11. LES ADJECTIFS NUMERAUX EN FRANÇAIS ET EN YORUBÁ : UNE ETUDE CONTRASTIVE ET IMPLICATION PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE EN MILIEU YORUBÁ DU NIGERIA**
.....Akinwumi Lateef AJANI (Nigeria) _P.150-161
- 12. RUMEUR EN MILIEU SCOLAIRE. ENTRE CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION IDENTITAIRE: ETUDE DE CAS DES COLLEGES MONTHE, ETOILE ET DES ETABLISSEMENTS DE LIMBE**
.....Lénée Bertèle ABOMO (Cameroon) _P.162-175



DE LA BILATERALITE D'INCIDENCE ENTRE LES PARTIES DE LA LANGUE : APPORT ET SUPPORT SEMANTICO-SYNTAXIQUE ENTRE LE VERBE ET LE SN SUJET

Martin Brice AKONO
 Université de Yaoundé 1
 briskofolk@yahoo.fr

Résumé

En termes de teneur notionnelle des composantes linguistiques, l'incidence favorise nécessairement la justification des rapports qui les mettent en corrélation. Comme principe guillaumien, il convoque initialement les parties de langue prédicatives, selon que celles-ci sont apport sémantique et support formel, en fonction du régime d'incidence. Seulement, l'analogie entre les unités lexicales ne saurait être exclusive à l'aspect sémantique. Ainsi, notre objectif, dans cette contribution, est de montrer que, si le support formel demeure, l'apport peut être tout autant sémantique que syntaxique, notamment dans la relation établie entre le verbe et le SN sujet. Plutôt que de se limiter à la linéarité des unités linguistiques comme approche syntaxique, ainsi que le suggère par exemple Guy Cornillac, l'on pourrait également se référer aux facteurs flexionnels comme *modus operandi*. Syntaxiquement, le sujet est apport au support verbal si ses critères syntaxiques de genre, de nombre et de personne s'adossent au verbe, indépendamment de leur disposition dans la chaîne énonciative.

Mots-clés : *apport, propriétés flexionnelles, régime d'incidence, support, teneur notionnelle.*

OF THE BILATERALITY OF INCIDENCE BETWEEN THE PARTS OF LANGUAGE : SEMANTICO-SYNTACTIC CONTRIBUTION AND SUPPORT BETWEEN THE VERB AND THE NP (NOUN PHRASE) SUBJECT

Abstract

In terms of the notional content of the linguistic components, the incidence necessarily favors the justification of the relationships which associate them. As a Guillaumian principle, it initially summons the predicative parts of language, according to whether they are semantic input and formal support, depending on the regime of incidence. However, the analogy between lexical units cannot be exclusive to the semantic aspect. Thus, our objective in this contribution is to show that if the formal support remains, the apport can be as much semantic as syntactic, particularly in the relationship established between the verb and the subject. Rather than limiting ourselves to the linearity of linguistic units as a syntactic approach as suggested for example by Guy Cornillac, we could also refer to inflectional factors as *modus operandi*. The subject, syntactically, is contributed to the verbal support if its syntactic criteria of gender, number and person are supported by the verb, independently of their arrangement in the enunciative chain.

Key-words: *inflectional properties, input, incidence regime, notional content, support.*

Introduction

La catégorie du verbe joue un rôle clé dans l'organisation du système énonciatif. Ce dernier, en tant que nœud de la phrase verbale, constitue la tête d'un groupe appelé syntagme verbal. C'est en effet autour du verbe que les autres composantes s'organisent. C'est par rapport au verbe que la plupart de ces constituants marquent leurs fonctions. Dans le découpage de la phrase de base ou phrase déclarative simple, se distinguent le groupe sujet et le prédicat. Le prédicat peut référer, dans certains cas, au groupe verbal grâce à la fonction nodale du verbe qui constitue effectivement le noyau du paradigme verbal. P. Le Goffic (1993, p. 29) montre d'ailleurs que le verbe a toujours une fonction prédictive, même s'il n'épuise pas le prédicat.

Dans les rapports établis entre le SV (syntagme verbal) et le SN (syntagme nominal) sujet, le verbe prédique immédiatement le substantif sujet. La grammaire guillaumienne présente distinctement le constituant prédicatif apport (le verbe), régi par une incidence externe de premier degré, du constituant prédiqué support (le substantif). Il s'agit du principe de l'incidence, qui légitime les rapports entre les unités linguistiques. La psychomécanique du langage distingue en réalité parmi les huit parties de la langue, les catégories non prédictives de celles dites prédictives. L'incidence sémantique s'applique aux catégories prédictives parce qu'elles ont une charge notionnelle concrète.

Par ailleurs, l'incidence syntaxique, d'après l'approche de Cornillac, régit les rapports entre les unités linguistiques selon une certaine hiérarchisation. Le constituant d'avant est support d'une composante apport qui lui est immédiatement postposée. Ainsi, dans la relation entre le verbe et son sujet, par exemple, le verbe est apport sémantique, hétéro-incident de premier degré car il prédique directement le sujet. Pourtant, une observation syntaxique de leurs rapports voudrait que le sujet, placé avant, soit support et le verbe, placé après, soit apport (même en cas d'inversion du sujet). Or, sachant que le sujet justifie la flexion verbale en genre, en nombre et en personne, ne peut-il pas être considéré, du point de vue syntaxique comme l'apport au verbe, qui assumerait cette fois le statut de support ? Autrement dit, le constituant apport, du point de vue syntaxique ne devrait-il pas logiquement être celui qui justifie la flexion, et le support celui sur lequel est exercée ladite flexion ?

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle toute catégorie qui justifie la flexion d'une autre devrait être apport syntaxique, et celle à laquelle elle s'adosse, le support, indépendamment de la disposition des composantes dans la chaîne énonciative. Notre objectif dans cette contribution est donc de montrer, à travers la relation entre le SV et le SN sujet, que la nature des rapports entre les constituants, plutôt que de se limiter à leur disposition structurelle et leurs considérations sémantiques, peut également reposer sur l'influence flexionnelle, donc syntaxique. Pour y arriver, il convient de présenter préalablement les

concepts d'apport notionnel et de support formel selon la tradition guillaumienne, pour mieux appréhender l'incidence bilatérale qui régit les rapports entre le verbe et le SN sujet. Cette étude suivra une démarche quantitative appliquée à un corpus tiré du roman *Le Vieux Nègre et le Médaille* de Ferdinand Oyono et s'inscrira dans le cadre théorique tracé par Gustave Guillaume avec le concept de la psychomécanique du langage.

Le concept guillaumien de l'incidence justifie les rapports établis entre les composantes énonciatives. Ce principe constructeur décline des rapports tantôt d'apport, tantôt de support. Selon la tradition guillaumienne, le concept d'apport notionnel à un support formel s'applique alors aux parties de langue prédicatives, pourvues d'un contenu sémantique concret. Il s'agit notamment du substantif, de l'adjectif, du verbe et de l'adverbe.

1. L'APPORT NOTIONNEL

Le principe de l'incidence implique nécessairement les catégories prédicatives. Ainsi, l'apport désigne toute catégorie destinée à prédiquer une autre. G. Moignet (1981, p. 14) parle aussi d'apport de signification, en précisant que « prédiquer c'est assigner une matière notionnelle à un support formel ». Il convient de ce fait d'examiner le fonctionnement de la catégorie de mots apports listés *supra*.

1.1. *Le substantif apport*

Le fonctionnement de la catégorie du substantif est assez particulier dans la mesure où sa prédication lui est adressée. Autrement dit, le nom s'auto-référence. G. Moignet (1981, p. 21) écrit à cet effet :

Le substantif et l'adjectif ont en commun d'être faits l'un et l'autre d'éléments notionnels de qualification. Dans le substantif, la qualification se résout en dénomination, par rencontre de l'être, dont la forme linguistique est la personne [...] défini par l'incidence interne, le substantif présente une matière notionnelle trouvant une forme conclusive lui permettant de ne pas quitter son champ d'idéation. Apport notionnel et support formel se rencontrent au sein du même vocable.

De facto, la sémantèse que porte le substantif n'a pas à trouver de support externe. L'apport notionnel est constitué d'un faisceau d'impressions qualifiantes qui forme un concept. Ce concept est engagé dans une suite de concrétisation qui aboutit à la partie de langue substantif. L'exemple ci-après permet de l'illustrer à suffisance :

1a. Un **chasseur** c'est comme un putain. (Le VNM⁶³, p. 13).

Le substantif **chasseur**, qui en réalité signifie toute personne qui pratique la chasse, s'autoréfère. Il ne prédique aucun autre élément que lui-même.

Le substantif est ainsi fait de qualification, tout comme l'adjectif, même si celui-ci possède une prédication externe.

1.2. L'adjectif apport

La catégorie d'adjectif est régie par une incidence externe de premier degré. D'après le *Bescherelle* (1984, p. 14), « Comme son nom l'indique, l'adjectif qualificatif sert à préciser une qualité, une caractéristique d'un être animé ou d'une chose inanimée ». La prédication de la catégorie d'adjectif est destinée à d'autres mots. En cela, l'adjectif est hétéro-incident de premier degré, donc apport notionnel adossé à un substantif ou à son représentant. A ce sujet, J. Picoche (1986, p. 7) écrit : « Une matière sémantique exclue de la personne et du temps, capable du genre et du nombre, mais ne les acquérant que pour dire quelque chose d'un substantif qui les lui impose, a une incidence externe ». Autrement dit, l'adjectif est en attente de support.

G. Moignet (1981, p. 42) écrit encore : « l'adjectif est un nom au même titre que le substantif : il dénomme en effet, les données de l'expérience ». Toutefois, la nuance établie avec le substantif réside dans le fait que ce que l'adjectif n'est pas destiné à ne s'appliquer qu'à ce qu'il évoque, il est plutôt voué à prédiquer une autre donnée de l'expérience. L'incidence externe de l'adjectif est ainsi clairement opposée à l'incidence interne du substantif. Les énoncés ci-après l'attestent :

2a. En satisfaisant un **petit** besoin qu'il avait eu subitement. (le VNM : 176)

2b. **Noir**, ce jour l'est. (Le VNM : 21)

Ainsi, les adjectifs qualificatifs **petit** et **noir** prédisent respectivement les substantifs **besoin** et **jour**. Ils sont hétéro-incidents de premier degré car ils prédisent directement un substantif. L'adjectif dit quelque chose du nom, tout comme le verbe.

1.3. Le verbe apport

Les verbes renvoient à l'ensemble des mots qui peuvent constituer le noyau de la phrase. C'est autour de ce noyau que les autres éléments s'articulent. C'est d'ailleurs par rapport au verbe que la plupart de ces éléments marquent leurs fonctions. Dans le découpage

⁶³ *Le Vieux Nègre et la Médaille*, roman du camerounais Ferdinand Oyono, source de notre corpus.

de la phrase de base ou phrase déclarative simple, se distinguent notamment le groupe sujet et le prédicat. Le verbe appartient généralement au groupe prédicat. Il constitue par conséquent le noyau d'un groupe appelé syntagme verbal. Rappelons à cet effet, l'avis du *Bescherelle* (1984, p. 142) :

Une phrase peut s'analyser en deux parties : le groupe (ou syntagme) nominal et le groupe ou syntagme verbal :

Un gros poulet lui suffit à peine pour son dîner.

On notera que l'analyse de la phrase en deux groupes (GN et GV) est proche de celle obtenue en posant les deux questions suivantes :

- de quoi parle-t-on ? d'un gros poulet
 - qu'en dit-on ? qu'il lui suffit à peine pour son dîner.
- On appellera le groupe qui désigne ce dont on parle le sujet ou le thème et le groupe qui permet de dire quelque chose du sujet (ou thème) le prédicat ou le propos.

De ce fait, le prédicat peut être dans certains cas le groupe verbal, grâce à la fonction nodale du verbe qui constitue en effet le nœud du SV. C'est ainsi, comme le précise P. Le Goffic (1993, p. 29) : « Le verbe a toujours une fonction prédictive », même s'il n'épuise pas le prédicat. Et il n'y a pas d'équivalent du verbe, même si d'autres catégories peuvent jouer le rôle de prédicat.

Partie de langue prédictive, le verbe assigne ainsi généralement sa matière notionnelle à son sujet, comme le montre l'énoncé ci-après :

3.a Depuis **quelque temps**, Gosier-d'oiseau et ses hommes **désespéraient** de mettre la main sur quelque vendeur clandestin. (Le VNM : 15)

Le verbe **désespéraient** prédique directement les substantifs sujets **Gosier-d'oiseau** et **hommes**. Pour cela, il a une incidence externe de premier degré, tout comme l'adjectif qualificatif. Dans la relation du SV avec le SN sujet, c'est à partir d'un apport et d'un support que s'établit la relation prédictive. Dans une phrase simple composée d'un sujet et d'un verbe, ou éventuellement un objet, le sujet a une relation d'incidence appelée en psychomécanique une incidence syntaxique. Nous y reviendrons avec plus de précision dans la troisième partie de ce travail.

1.4. L'adverbe apport

Contrairement à l'adjectif et le verbe qui sont régis par une incidence externe de premier degré, l'adverbe peut avoir une incidence externe indirecte ou directe à un support. Il s'agit d'une composante que D. Denis et Sancier-Château (1994, p. 92) présentent en ces termes :

« L’adverbe, forme invariable, est destiné à apporter un appoint sémantique à un adjectif, à un verbe, à un adverbe, à une phrase tout entière, rarement à un nom ».

Pour G. Moignet (1981, p. 51),

Dans le plan de la langue, l’adverbe est une forme linguistique destinée à apporter un appoint sémantique à un adjectif ou à un verbe, et non à un substantif. Il est incident à ce qui de soi est incident extérieurement, à une incidence. On le définit ainsi par l’incidence du second degré.

L’adverbe est invariable. Qualifiant une opération, qui n’a ni genre, ni nombre, ni cas, il ne porte pas de marques d’accord comme l’adjectif [...] Pour le verbe, l’adverbe peut être un qualifiant ou un quantifiant de la sémantèse.

Nous retenons des précédentes définitions que l’adverbe peut être d’un apport sémantique à des éléments supports, parmi lesquels figure le verbe. L’on peut l’illustrer par la série suivante :

4a. Le premier rayon de soleil qui **tombait habituellement** dans la narine gauche.

(Le VNM : 9)

4b. Ça, c’est une parole et une vraie ! **approuva bruyamment** Nua qui s’était déjà payé en nature (Le VNM : 181)

4c. Son éléphantiasis l’**avait retenu solidement** au sol (Le VNM : 181)

4d. Engamba qui souleva son pagne et manqua **de s’asseoir mécaniquement** sur la tête de Meka (Le VNM : 183).

On retient les séquences de SV suivantes :

- tombait habituellement ;
- approuva bruyamment ;
- avait retenu solidement ;
- asseoir mécaniquement.

Chacun des adverbes **habituellement**, **bruyamment**, **solidement**, **délicatement** et **mécaniquement** définit une incidence externe de second degré. Ils sont respectivement un apport sémantique aux verbes **tombait**, **approuva**, **avait retenu** et **asseoir**.

Partie de langue prédicative, l’adverbe, sur le plan de la langue est destiné à un appoint sémantique à un autre mot. Il définit donc une incidence externe, mais de second plan. Outre le verbe, l’adverbe est un appoint à l’adjectif, voire à un autre adverbe. La phrase suivante en témoigne :

5a. Il est **très** content. (LVNM : 117)

Dans le SV **est très content**, l’adverbe **très** est incident à l’adjectif **content**, qui lui aussi a déjà une incidence externe car il prédique le pronom sujet « il » qui, selon Mbella (2022, p.

138), « assure la substitution de l'expérience ». Lorsque l'adverbe définit ainsi une incidence externe de second plan, on dit généralement qu'il est hétéro-incident de second degré et s'adosse à un support formel.

2. LE SUPPORT FORMEL

Les parties composantes de la langue se définissent par la nature du support auquel est référé l'apport de signification qu'elles représentent. Selon A. Vassant (2005, p. 47),

En procédant à des soulignements qui nous paraissent nécessaires, nous apprenons que ce que nous appelons d'un terme tout à fait général le support, c'est ce qu'en grammaire, sans s'en être rendu un compte suffisamment exact, on appelle la personne.

En effet, l'auteure établit une synonymie entre le support et la personne parce que la théorie de la personne nous met en présence d'un fait relevant de la grammaire générale selon lequel dans un énoncé, l'on parle toujours de quelque chose. Ce dont on parle, la personne, réfère au support obligé sur lequel, l'apport qui le prédique, aura son incidence. Selon la conception guillaumienne, l'apport est donc sémantique et le support formel. Plusieurs catégories assument alors le statut de support.

2.1. Le substantif support

La catégorie du substantif, comme nous l'avons précédemment mentionné, assume simultanément les rôles d'apport notionnel et de support formel qui se rencontrent au sein du même vocable. En général, les mots qui définissent l'incidence interne sont les substantifs, comme le montre J. Picoche (1986. P. 6) :

Une matière sémantique verse dans le moule du genre et du nombre, de la troisième personne, mais exclue des personnes d'interlocution et de la catégorie du temps, est un substantif, qui ne dit rien d'autre que de quoi que ce soit que de lui-même, type de mot à incidence interne, particulièrement apte à servir, en discours, de support.

Il s'agit d'une catégorie à incidence interne qui s'autoréfère en principe. L'exemple qui suit le confirme amplement :

6a. Toutes les **têtes** se tournèrent vers la *caisse* qu'on avait poussée sous le *lit* de *bambou*. (Le VNM : 27).

Tous les signifiés qu'on peut assigner à **têtes**, **caisse**, **lit** et **bambou** s'adossent respectivement au support formel que représente chacun de ces substantifs.

Le substantif peut aussi être le support de l'adjectif qualificatif, comme le confirme l'énoncé ci-après :

7a. Nous avons assez de tes **vieilles fesses**. (Le VNM : 180)

Nous avons le substantif support **fesses** auquel l'adjectif qualificatif **vieilles** est apport notionnel.

Plus loin, le substantif est encore le support du verbe. Le prédicat peut être dans certains cas le groupe verbal grâce à la fonction nodale du verbe. Le SN sujet, quant à lui, est parfois

représenté par le nom, sur lequel le verbe exerce sa fonction prédictive, tel que nous l'avons en illustration dans la phrase suivante :

8a. **Engamba** *pinça* tous les biceps (LNM : 52)

Ainsi, le nom propre **Engamba** est le support du verbe **pinça** qui le prédique. Il peut tout aussi s'agir d'un nom commun ou d'un représentant.

2.2. Le verbe support

La classe du verbe, même si elle est prédicative et vouée à apporter son contenu au groupe nominal sujet, peut aussi servir de support à un adverbe. Nous l'avons en exemple :

9a. Le premier rayon de soleil qui **tombait habituellement** dans la narine gauche.
(Le VNM : 9)

L'adverbe **habituellement** prédique le verbe support **tombait** qui, lui aussi, prédique déjà le sujet.

2.3. L'adjectif support

Hétéro-incident de premier degré comme le verbe, l'adjectif qualificatif peut également assumer le statut de support, précisément à l'adverbe :

10. Il est **très content**. (LVNM : 117)

L'adjectif **content** est incident au sujet **il**, mais il est aussi le support de l'adverbe **très** qui le prédique.

2.4. L'adverbe support

L'adverbe est marqué par une incidence externe de second degré parce qu'il est apport à un mot qui a déjà une incidence externe de premier degré. Mais il peut arriver que cette incidence externe de l'adverbe soit au troisième degré, voire plus, lorsque l'adverbe sert de support à un autre adverbe. En guise d'illustration, nous avons les énoncés suivants :

11a. Ça, c'est une parole et une vraie ! **approuva bruyamment** Nua qui s'était déjà payé en nature (Le VNM : 181)

11a'. Ça, c'est une parole et une vraie ! **approuva très bruyamment** Nua qui s'était déjà payé en nature (Le VNM : 181)

En 11a, l'adverbe **bruyamment** est hétéro-incident de second degré car il prédique le verbe **approuva** qui est déjà apport à **Nua**. Dans la manipulation 11a', le même adverbe **bruyamment** devient le support formel de l'adverbe « très » qui lui destine sa matière notionnelle. **Très** devient de ce fait hétéro-incident de troisième degré.

La revue ainsi faite sur les concepts de support et d'apport qui explicitent le principe de l'incidence, il convient à présent d'examiner comment se manifeste la bilatéralité d'incidence entre le verbe et son sujet.

3. L'incidence bilatérale entre le verbe et son sujet

Dans la relation du SV avec le SN sujet, c'est à partir d'un apport et d'un support que s'établit la relation prédicative. Dans une phrase simple composée d'un sujet et d'un verbe ou éventuellement un objet, le sujet a une relation d'incidence appelée en psychomécanique une incidence syntaxique. Elle déclenche à son tour une incidence sémantique, mais qui s'effectue dans le sens inverse, venant du verbe au sujet selon le schéma suivant :

Sujet → verbe (incidence syntaxique), où le sujet appelle le verbe ;

Verbe → Sujet (incidence sémantique), où le verbe complète le sujet, en disant une chose.

Il devient possible de soutenir que la relation prédicative résulte du mouvement d'incidence à la fois syntaxique et sémantique. En d'autres termes, l'incidence syntaxique ressortit à un dire puissancier, et l'incidence sémantique, qui s'en suit, ressortit à un dit puissancier.

III.1. L'incidence sémantique

L'incidence sémantique entre le verbe et le sujet s'établit à travers un rapport de prédication. Plus précisément, l'incidence du verbe est externe et sa prédication est adossée au support sujet, au premier degré. L'incidence externe est synonyme d'hétéro-incidence. Un mot apport a une incidence externe. Il est en réalité des mots prédicatifs dont la sémantèse est destinée à s'appliquer à autre chose qu'à eux-mêmes, à divers degrés.

Comme nous l'avons vu précédemment, la catégorie du verbe est hétéro-incidente de premier degré. En outre, sa matière notionnelle est directement orientés vers un substantif sujet qui sert de support. L'énoncé suivant l'illustre clairement :

12a. La voiture **se dirigeait** vers le milieu de la cour, suivie par une foule de gamins nus qui **criaient** avec frénésie. (Le VNM : 22)

Dans la phrase précédente, les verbes **se dirigeaient** et **criaient** sont hétéro-incidents de premier degré puisqu'ils prédisent immédiatement leurs sujets respectifs **voiture** et **foule**.

Outre l'incidence sémantique qui part du verbe pour le sujet, l'incidence s'effectue aussi du point de vue syntaxique, mais cette fois en partant du sujet au le verbe.

3.2. L'incidence syntaxique

Le groupe nominal sujet apparaît comme un segment autonome vis-à-vis du syntagme verbal, dans le découpage de la phrase simple. En effet, dans une phrase simple, composée d'un sujet et d'un verbe, le sujet a une relation d'incidence syntaxique avec le verbe. La flexion du verbe repose globalement sur son sujet. Cette variation s'opère en genre, en nombre et en personne.

3.2.1. *L'incidence générique*

Le genre représente la première des catégorisations auxquelles l'idée se trouve soumise, dans la quête de la forme. Selon G. Moignet (1981, p. 33), « Il constitue l'interprétation formelle de l'aperception notionnelle du contraste de l'animé et de l'inanimé ; et au sein de l'inanimé, du contraste des sexes masculin et féminin ».

Dans le système de la langue française, le contraste de l'animé et de l'inanimé n'est pas morphologiquement visible dans le cas du substantif : donc il n'a pas de marque linguistique. La langue connaît en réalité le contraste de deux genres. Leur conception se fait ainsi en pensée, sous forme de tension croissante et par opposition :

- d'un genre faible, qui est le féminin ;
- et d'un genre fort, qui est le masculin.

A cet effet, la déclinaison en genre du verbe s'opère selon que son sujet est au féminin ou au masculin, comme nous l'avons dans l'illustration ci-après :

13a. La **boule** lui **était montée** à la gorge. (le VNM : 106)

Nous remarquons que le substantif **boule**, tête du SN sujet est au féminin. Conséquemment, le verbe **monter**, conjugué au plus-que-parfait porte la marque du féminin. Nous aboutissons aux conclusions suivantes :

- le substantif sujet **boule** est logiquement apport syntaxique s'il justifie la variation en genre du verbe ;
- le verbe **monter** est support si c'est à lui que s'adosse la marque du genre du substantif sujet **boule**.

Les marques du nombre conduisent à la même hypothèse.

3.2.2. *La flexion en nombre*

Le nombre désigne la forme que prend un mot pour marquer l'unité ou la pluralité. En linguistique, la catégorie du nombre est liée, au niveau de la sémantèse, à l'aperception du caractère soit continu, soit discontinu de l'image mentale d'une notion. Moignet (1981, p. 36) précise à ce sujet : « Le français compte deux nombres grammaticaux, le singulier et le pluriel, qui servent à signifier trois nombres mentaux : la pluralité interne, le singulier, le pluriel externe ».

La pluralité interne constitue la première étape de la tension. Elle trouve son terme dans ce qui correspond à l'expression linguistique du « duel ». On rencontre, au-delà de la pluralité interne, au seuil du système, le singulier qui est à la fois le dernier instant de la

pluralité interne et le premier instant de la pluralité externe. C'est au-delà que commence la pluralité externe.

La pluralité interne se manifeste :

- soit sous la forme du singulier : la canaille (ensemble des chiens), la marmaille (ensemble des marmots) ;
- soit sous la morphologie du pluriel : les mœurs (ensemble de comportements), les funérailles...

Nous retenons en français, l'existence de deux genres : le singulier et le pluriel :

14a. Les **femmes** s'étaient organisées. (Le VNM : 23)

14b. Son **mari** chantait seul la strophe. (Le VNM : 19)

Le substantif sujet **femmes** en 14a, au pluriel est apport au verbe support **organiser** et justifie sa flexion en nombre. C'est le même constat en 14b où le substantif apport **mari**, au singulier, justifie la flexion en nombre du verbe support **chanter**.

3.2.3. La variation en personne

Les catégories linguistiques du genre et du nombre, dans le cas du substantif se concluent sous la personne. Elles en sont d'ailleurs les éléments de formalisation. De fait, elles ne sont que des qualifications virtuelles tant qu'elles n'ont pas atteint la catégorie de la personne qui fonde le substantif. Ayant atteint le substantif, la personne est le support de tout l'édifice formel de cette partie de la langue. C'est à elle qu'est attribué le régime de l'incidence du substantif. La personne constitue à cet effet le point de rencontre de l'idéogenèse et de la morphogenèse.

L'incidence interne du substantif est un fait de langue, avec la possibilité d'être modifiée dans son passage de la langue au discours. Cette même incidence interne du substantif peut être maintenue en discours dans certains cas, en fonction de l'environnement syntaxique et des rapports qu'il entretient avec ses satellites, en tant que noyau d'un SN.

En outre, la personne est une catégorie grammaticale qui repose sur une référence aux participants à la communication et à l'énoncé produit. Pour J. Dubois (1989, p. 368), « La situation de communication est définie par une relation entre un sujet parlant qui énonce et un autre sujet à qui cet énoncé est adressé pour qu'à son tour il donne une réponse ».

Les première et deuxième personnes font référence à des êtres humains et s'expriment par des noms personnels dont les propriétés sémantiques et syntaxiques sont proches de celles des noms propres. Ils sont indéterminés parce qu'ils réfèrent aux participants de la

communication ; et peuvent désigner n'importe quelle personne. Ils sont définis quand ils impliquent un locuteur précis.

La troisième personne, quant à elle, renvoie à des objets ou à des êtres. Elle s'exprime par des pronoms personnels dont les propriétés sémantiques et syntaxiques sont proches de celles du syntagme nominal, qui est lui-même une troisième personne, pour ce cas de figure.

Le verbe va donc varier selon la personne, c'est-à-dire qu'il change sa terminaison selon que le sujet est à la première, à la deuxième et à la troisième personnes du singulier ou du pluriel. Nous en avons quelques illustrations ci-après :

15a. Je **peux** te dire. (LVNM : 152)

15b. Meka **but** un grand gobelet d'eau (LVNM : 11)

En 15a, le verbe **peux** porte la marque de la première personne du singulier que lui impose son sujet. En 15b, le nom **Meka** est à la troisième personne du singulier, ce qui justifie la flexion du verbe **but**, conjugué au passé simple et à la troisième personne du singulier.

Nous concluons que la personne du sujet (tout comme le genre et le nombre) justifie la flexion verbale. Ainsi, nonobstant l'ordre des unités linguistiques, le sujet est apport syntaxique tandis que le verbe est support. Le cas d'inversion du sujet en est une preuve indéniable. Ce qui pourrait remettre en question l'approche syntaxique de G. Cornillac.

En effet, l'incidence, comme principe syntaxique a été abordée par Cornillac (1997. p.37) qui se fonde sur l'ordre de hiérarchisation affiché dans les énoncés. L'auteur écrit en effet :

Lorsqu'il est question d'assembler un nombre plus ou moins important d'éléments formateurs en vue de construire une unité destinée à remplir une fonction déterminée, il s'instaure nécessairement à chaque phase de l'assemblage ou si l'on préfère à chaque instant opératif, une hiérarchie entre les deux éléments.

Les parties du discours sont dépendantes les unes des autres ; ce qui conduit à une mutation de support en apport. En fait, tout élément occupant la première position ou élément d'avant est support ; et tout élément occupant la seconde position ou élément d'après est apport. Cette hypothèse voudrait que la relation support-apport se renouvelle en fonction de la longueur de l'énoncé. D'après cette approche, un mot qui est apport parce qu'il suit un premier mot support 1, peut lui aussi devenir support 2, s'il a un satellite apport. Et un mot apport au support 2, peut lui aussi devenir support 3, s'il a un satellite, et ainsi de suite. G. Cornillac (*op cit.*) précise à cet effet :

Cette relation apport/support se répète autant de fois qu'il y a d'éléments à assembler. Une fois l'élément apport lié à l'élément support, l'assemblage

ainsi réalisé peut servir de support à un troisième élément apporté : et ainsi de suite jusqu'à l'apport de l'élément ultime nécessaire à la construction envisagée.

Ainsi, les éléments qui accompagnent le substantif support dans le SN peuvent également entretenir avec ce dernier des rapports syntaxiques et être disposés de manière hiérarchique selon les connexions de support et d'apport qui les lient. L'exemple suivant nous en apporte la preuve :

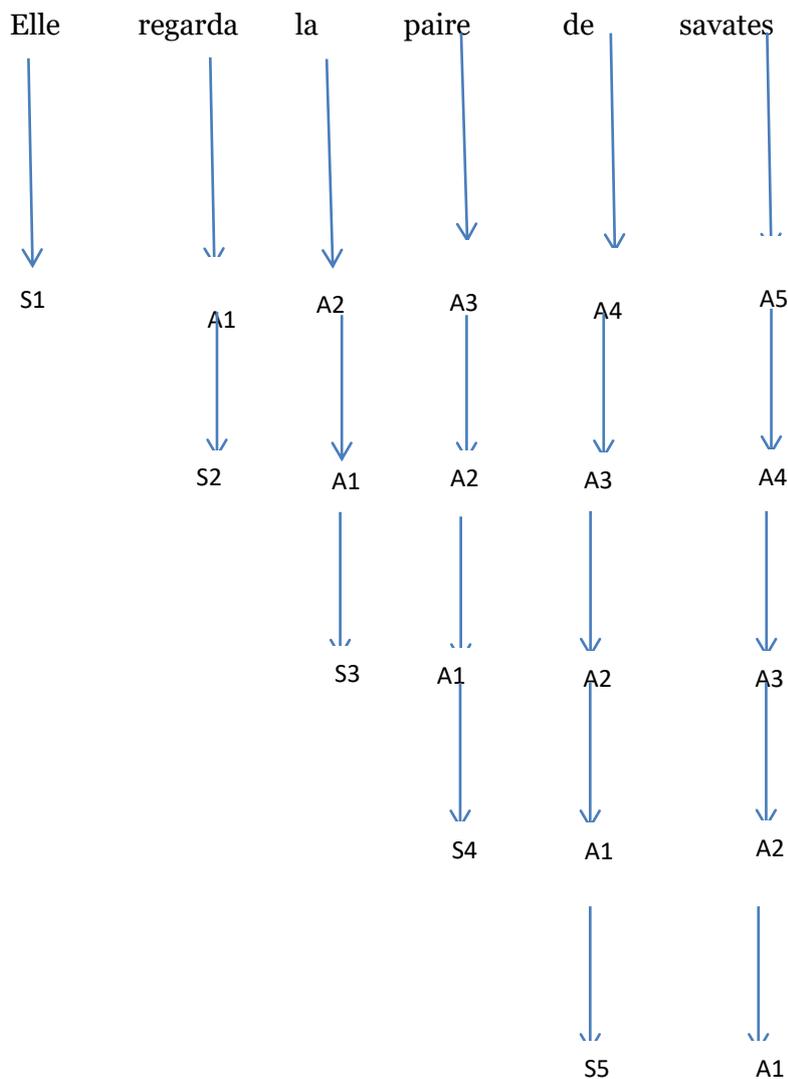
16a. Elle regarda la paire de savates (Le VNM : 106)

Cet énoncé est constitué d'un groupe sujet et d'un groupe nominal. On y relève :

- des classes prédicatives : « regarda, paire, savates » ;
- des classes transprédicatives : « elle, la, de ».

Une représentation syntaxique de l'incidence, d'après l'hypothèse de G. Cornillac, voudrait que l'on tienne compte de leur disposition, où l'unité d'avant sert de support à celle d'après, apport.

La figure suivante le montre clairement :



Légende : S – support ; A – apport.

Figure 1 : déroulement de l'incidence syntaxique de la phrase

La figure précédente dévoile le déroulement syntaxique de la phrase 16a. Comme on peut le constater, en fonction de l'ordre de priorité, chaque mot, placé avant, dans la chaîne, est le support d'un apport qui le suit ; apport pouvant également devenir support de l'unité suivante, etc.

- **elle**, pronom personnel, est support de l'apport "regarda" ;
- **regarda**, verbe, devient support de l'apport "la" ;
- **la**, article défini, devient support de l'apport "paire" ;
- **paire**, substantif, devient support de l'apport "de" ;
- **de**, préposition, devient support de l'apport "savates".

Au regard de cette approche, il est clair que, même dans la cas d'une inversion de sujet, on obtiendrait le même résultat :

17a. approuva Nua (Le VNM : 181)

Le verbe **approuva** devient le support du nom **Nua**, qui quant à lui joue le rôle d'apport. Les rôles pourraient ainsi changer en fonction de leurs dispositions respectives :

17a'. Nua approuva

Au demeurant, l'antéposition d'un terme dans le déroulement d'un énoncé s'identifie par la qualité de support, et la postposition par celle d'apport. Ceci est la preuve que l'incidence syntaxique entre les unités peut ne pas tenir compte uniquement de leurs dispositions respectives dans un énoncé. Est apport syntaxique, l'élément qui justifie la flexion d'un autre, qu'il soit en antéposition ou en postposition. De même, est support l'unité à laquelle l'apport s'adosse en justifiant sa flexion.

Conclusion

Le travail qui s'achève a consisté à faire l'examen de l'incidence bilatérale qui régit les rapports entre le verbe et le SN sujet. Notre objectif par cette contribution était de montrer, à travers la relation entre le SV et le SN sujet, que la nature des rapports entre les constituants, plutôt que de se limiter à leur disposition structurelle et aux corrélations sémantiques, peut également reposer sur la relation flexionnelle, donc syntaxique. Partant de l'hypothèse selon laquelle toute catégorie qui justifie la flexion d'une autre devrait être apport syntaxique, et celle à laquelle elle s'adosse, support, tout comme le décline l'approche sémantique de l'incidence, indépendamment de la disposition des composantes dans la chaîne énonciative. Afin d'atteindre l'objectif escompté, nous avons d'abord présenté le concept guillaumien d'apport notionnel, qui désigne toute catégorie de mot destinée à prédiquer. Nous y rangeons le substantif qui est auto-incident, le verbe et l'adjectif qualitatif qui sont hétéro-incidents de

premier degré, et l'adverbe qui peut avoir une incidence externe de second degré, voire plus. Ensuite, nous avons examiné le concept de support formel qui n'est rien d'autre que le constituant auquel l'apport assigne sa matière notionnelle. Il s'agit précisément du substantif qui réunit en son sein apport notionnel et support formel, en même temps qu'il est le support du verbe et de l'adjectif ; puis le verbe, support de l'adjectif et de l'adverbe ; et l'adverbe, support d'un autre adverbe. Enfin, nous avons présenté l'incidence bilatérale entre le verbe et le SN sujet. D'une part, il s'agit d'une incidence sémantique, partant du verbe qui prédique au premier degré le sujet. D'autre part, il est question d'une incidence syntaxique, dans le sens inverse, c'est-à-dire du sujet vers le verbe. Dans ce dernier cas de figure, il s'agit précisément d'une incidence flexionnelle en genre, en nombre et en personne, où le sujet, apport syntaxique, justifie les différentes déclinaisons du verbe support. Cette hypothèse est fondée parce qu'elle fonctionne indépendamment de la disposition des unités linguistiques. Nous avons d'ailleurs pu le vérifier avec le cas de l'inversion du sujet et le même regard peut être porté aux autres unités linguistiques.

Bibliographie

BAJRIC Samir, 2005, « Questions d'intuition », in *La Langue au Prisme de la Psychomécanique du Langage*, IVRY-SUR SEINE, Armand Colin/Larousse, pp. 7-18.

CORNILLAC Guy, 1997, « Questions fondamentales relatives à l'étude d'un substantif en français », in *Psychomécanique du langage. Problèmes et Perspectives*. Actes du 7ème Colloque international de psychomécanique du langage (Cordoue, 2-4 Juin 1994), Paris, Honoré Champion, pp. 35-41.

CULIOLI Antoine, 1980, « Rapport sur un rapport », in *la Psychomécanique et les théories de l'énonciation*. Textes présentés par A. Joly, Presses Universitaires de Lille, PP. 37-47.

DÉNIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, 1994, *Grammaire du Français Contemporain*, Paris, Brodard et Taupin.

DUBOIS Jean et alii, 2007, *Grand Dictionnaire, Linguistique et Sciences du langage*, Paris Larousse.

ÉWANE Christiane Félicité, 2009, *Essai d'Analyse du Système hypothétique français, Perspective guillaumienne*, Paris l'Harmattan.

GUILLAUME Gustave, 1970, *Temps et Verbes, Théorie des Aspects Modes et des Temps*, Paris, Champion.

HEWSON James, 1988, « L'incidence interne du substantif », in *Revue québécoise de linguistique*, 17 (1), pp 73-83.

JOLY André, 1984, « La distinction du nom et du verbe dans la théorie de G. Guillaume », in *Modèles linguistiques*, Tome VI, fascicule 1, Presses Universitaires de Lille, PP. 41-52.

LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.

LOWE Robert et alii, 2000, *Le Système des parties du discours- Sémantique et Syntaxe*, Québec, Presses de l'Université de Laval.

MBELLA Alain Blaise, 2022, « Actualisation du morphème que dans les discours numériques des locuteurs africains : entre représentation et non représentation du monde phénoménal », in *Medias, discours et représentations en Afrique*, Lyon, Pygmies, pp127-138.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la Langue française*, Paris, Klincksieck.

PICOCHÉ Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du Lexique*, Paris Nathan.

SOUTET Olivier, 1989, *La Syntaxe du français*, Paris, PUF.

OYONO Ferdinand, 1956, *Le Vieux Nègre et la Médaille*, Julliard, France.

VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*. Univ. Laval, Québec.

VASSANT Annette, 1980, « Incidence et décadence dans l'analyse du présent français », in *Langage et Psychomécanique du langage*. Paris, Université de Lille et Québec, Université Laval, pp.284-307.

VASSANT Annette, 1991, « Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne : incidences et parties du discours », in *L'Information grammaticale*, N°50, pp 24-29.

VASSANT Annette, 1993, « Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume », in *Le Français Moderne* n° L X I, 2 : pp140-147, Paris d'Artrey.